ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question au Gouvernement n° 872

Texte de la question

INTEMPÉRIES DANS LE CENTRE
ET LE SUD-EST DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Franck Reynier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Franck Reynier. Ma question s'adresse à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. J'y associe mes collègues des départements du Centre et du Sud-Est de la France, gravement touchés ce week-end par de violentes intempéries, et qui sont mobilisés sur le terrain.

Ces intempéries ont provoqué de fortes crues dans le Sud-Est, causé d'importants dégâts matériels et des coupures de courant massives plongeant dans le Centre près de 100 000 foyers dans le noir. La neige collante, tombée massivement depuis samedi dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Corrèze, de l'Aveyron et de la Lozère, a sévèrement endommagé les réseaux de distribution et de transport d'électricité. Ce matin, madame la ministre, 57 000 foyers étaient encore privés de courant. De plus, de nombreuses routes secondaires sont coupées ou très encombrées ; le trafic ferroviaire a été fortement perturbé dans le Sud et sur les lignes TGV.

Trois personnes sont décédées à cause de ces intempéries, en Haute-Loire, dans le Jura et dans les Bouches-du-Rhône.

Permettez-moi de rendre hommage aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, aux techniciens d'ERDF et à tous les secours, qui ont rapidement mobilisé des moyens de grande ampleur et qui continuent sur le terrain à aider les populations.

Mais il faut maintenant soutenir les familles et les entreprises, aider les collectivités qui ont subi des dégâts considérables. Elles attendent légitimement que des décisions soient prises. Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous engager pour accompagner et soutenir les sinistrés ?

En leur nom, je vous remercie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.* Monsieur le député, vous l'avez rappelé : cinq départements ont été touchés par un épisode neigeux particulièrement grave qui a causé des dégâts importants et des difficultés majeures pour nos concitoyens. Même si, aujourd'hui, la situation s'est améliorée, il y a encore plus de 45 000 personnes privées d'électricité. La remise en état du réseau est particulièrement difficile, compte tenu de la situation. Néanmoins, nous espérons une amélioration pour demain matin.

Je peux vous dire que, dès qu'il y a eu l'alerte, j'ai prépositionné un certain nombre de moyens, provenant notamment de la sécurité civile, ainsi que des pompiers volontaires des départements voisins et des hélicoptères. En liaison avec EDF, j'ai déployé, dès ce matin, des moyens supplémentaires pour venir en aide aux populations les plus touchées en Lozère, en Haute-Loire et en Aveyron. Je tiens, comme vous, à rendre hommage à tous les hommes et toutes les femmes qui ont participé à ces secours.

S'agissant du rétablissement de la situation, j'ai donné des instructions aux préfets pour que la déclaration de catastrophe naturelle soit établie dans les plus brefs délais, en liaison avec les maires. Une fois de plus, si c'est nécessaire, je réunirai la commission avant les délais habituels.

Par ailleurs, je précise que le Fonds de solidarité des communes victimes des catastrophes naturelles sera, bien entendu, engagé quand cela s'avérera nécessaire.
C'est ainsi que nous soutiendrons les personnes et les collectivités concernées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Franck Reynier
Circonscription : Drôme (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 872
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 décembre 2008
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 décembre 2008